

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 12

Rubrik: Suisse actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



L'École d'architecture ouvre une inscription pour **un poste de**

PROFESSEUR D'ÉCOLE
pour l'enseignement de théorie,
histoire et projet de restauration en architecture

Charge: Il s'agit d'un poste à temps partiel (6/10 minimum à 8/10 maximum).

Exigences: Diplôme d'architecture d'une école universitaire ou polytechnique, ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1992.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 7 janvier 1992 à la **présidence de l'école d'architecture, case postale 387, 1211 Genève 12**, auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



La Faculté des lettres ouvre une inscription pour **un poste de**

PROFESSEUR ORDINAIRE
de langue et littérature françaises modernes

Charge: Il s'agit d'un poste à charge complète, comprenant 6 heures de cours et séminaires hebdomadaires; direction de recherches.

Exigences: Doctorat ès lettres, ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1993.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 7 janvier 1992 au **Décanat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



La Faculté des Sciences ouvre une inscription pour **un poste de**

PROFESSEUR ORDINAIRE
de mathématiques
direction analyse et géométrie

Charge: Il s'agit d'un poste à charge complète, comprenant 6 heures hebdomadaires de cours, séminaires et direction de recherches. La préférence sera donnée à un candidat spécialiste des méthodes modernes qui sont en rapport avec l'analyse globale, la théorie des groupes et la combinatoire.

Exigences: Doctorat ès sciences, ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1993 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 15 février 1992 au **Décanat de la Faculté des Sciences, 30, quai Ernest-Ansermet, 1211 Genève 4**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



La Faculté des Sciences économiques et sociales ouvre une inscription pour **un poste de**

PROFESSEUR ORDINAIRE
d'économie mathématique
au Département d'économétrie

Charge: Il s'agit d'un poste à charge complète.

Exigences: Doctorat, ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1992 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 7 janvier 1992 à l'**administrateur de la Faculté des Sciences économiques et sociales, 7, route de Drize, case postale 266, 1227 Carouge**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.

CN 2000, c'est fini

Retrait inattendu d'une initiative qui voulait réaliser la parité des sexes en politique.

Lancée le 24 janvier dernier dans l'euphorie du 700^e, l'initiative Conseil national 2000, qui visait à réaliser une représentation paritaire des femmes et des hommes au Conseil national, a été retirée sept mois avant l'expiration du délai de récolte des signatures. Si sa finalité ultime faisait l'unanimité parmi les féministes suisses, le moyen préconisé – élection séparée par sexe – soulevait de nombreuses réticences parmi les femmes engagées (cf. *FS* février 1991). J'ai demandé à notre collègue Simone Chapuis, présidente romande de l'Association pour les droits de la femme, une des sept associations initiatrices, si c'est dans ces réticences qu'il faut chercher la cause du retrait.

Simone Chapuis – Il est vrai que nous n'avons pas été soutenues par l'ensemble du mouvement féministe, mais il est toujours difficile de rassembler tout le monde derrière une même bannière, et je dirais qu'au cours des derniers mois l'idée avait mûri chez beaucoup de femmes qui avaient commencé par la rejeter, à gauche comme à droite. Le vrai problème, avec cette initiative, c'est que nous avons fait les choses à l'envers. Nous l'avons lancée un peu à la hâte, pour profiter de l'«année de l'utopie», sans prendre le temps de mettre en place des structures solides.

FS – Comment avait démarré la récolte des signatures ?

SCH – Par -14 degrés ! C'était le 7 février dernier, à Berne, le jour du vingtième anniversaire du suffrage féminin. On se géait sur la place du Palais fédéral... Ensuite, il y a eu plusieurs mois où la récolte a continué, mais de manière peu systématique, faute sans doute d'une répartition rigoureuse des tâches entre les associations. Plusieurs parmi les personnes les plus actives se sont trouvées confrontées à des

**Frauen gehören ins Haus:
Wählt Frauen ins Bundeshaus!**



Il faudra encore attendre...

problèmes personnels qui les ont obligées à mettre un frein à leur engagement. Dix-huit mois de récolte de signatures, c'est long...

FS – Est-ce que le 14 juin n'a pas constitué une occasion fantastique de faire signer les gens ?

SCH – Oui et non. En Suisse alémanique, certainement. En Suisse romande, les comités d'organisation de la grève n'ont pas toujours souhaité s'associer avec nous. Nous n'étions pas assez nombreuses, la récolte aurait pu être beaucoup plus intense.

FS – A quel moment a-t-on senti venir une certaine démobilitation parmi les initiatrices ?

SCH – Déjà au mois d'avril la représentante de l'OFRA (Organisation pour la cause des femmes) affichait un certain pessimisme. Et puis certaines initiatrices étaient préoccupées par les questions financières au point qu'on n'arrivait pas à parler d'autre chose.

Le 8 novembre, lors de notre dernière séance, le comité d'initiative s'est retrouvé cassé en deux camps, l'un favorable au maintien, l'autre favorable au retrait. Le découragement de certains groupes locaux a fait pencher la balance.

FS – Il est quand même curieux de prendre cette décision de retrait juste au moment où les mauvais résultats des élections pour les femmes pouvaient motiver les hésitantes !

SCH – Bien sûr, c'est terriblement dommage. Nous battons en retraite au moment le plus favorable.

FS – Comment ressens-tu cet échec ?

SCH – Je suis particulièrement déçue en tant que co-présidente de l'ADF, de même que ma collègue alémanique.

Pour les autres associations, cette initiative était une action parmi d'autres. Pour nous, elle correspondait à notre vocation première. Nous y avons beaucoup investi. Nous étions vraiment convaincues que c'était une occasion unique pour faire avancer la discussion sur la place des femmes dans notre démocratie.

Sur le plan personnel, je ne veux pas perdre espoir. Après tout, nous avons réussi quand même à beaucoup faire parler des femmes en cette année de 700^e.

Peut-être que le travail accompli aura servi à constituer une sorte d'humus sur lequel pourront pousser des germes de réformes concrètes.

14 juin: plus de souvenirs que d'avenir?

Le 14 juin était fuchsia, l'avenir s'annonce d'une autre couleur. La grève aura-t-elle vécu... ce que vivent les roses?

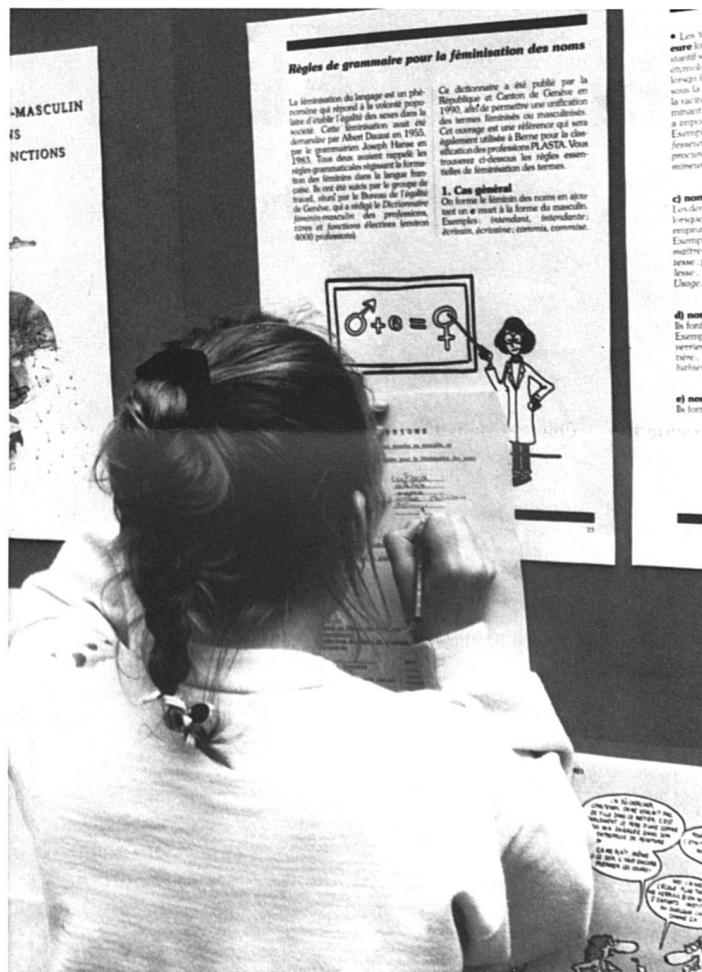
Après la liesse d'un jour, la fierté d'une réussite, et les souvenirs émus des unes et des autres, quels résultats ont donné les revendications formulées lors de la grève des femmes?

La démarche la plus « officielle » fut celle de l'USS et des représentantes des comités locaux du 14 juin, qui adressèrent à M. Flavio Cotti, président de la Confédération et chef du DFI, une requête écrite sous la forme (polie) de questions. Réponse leur fut donnée dans le courant du mois d'octobre, où 55 syndicalistes et représentantes de comités locaux, emmenées par la conseillère nationale et vice-présidente de l'USS Christiane Brunner, rencontrèrent MM. Flavio Cotti et Arnold Koller, conseillers fédéraux.

Impression globale: à l'USS, les femmes se sont dites « déçues » des résultats de l'entretien, les déclarations de leurs interlocuteurs ne débouchant, sur de nombreuses questions, « à aucune obligation de passer à l'action ». Certes, des échéances ont parfois été fixées, dont les femmes ont décidé de « contrôler le respect ».

Les thèmes abordés étaient les suivants:

- la loi sur l'égalité: le Conseil fédéral promet son achèvement pour 1992. L'USS qualifie le projet de « relativement bon », tout en déplorant avoir dû l'attendre dix ans;
- la 10^e révision de l'AVS: le flou. F. Cotti aurait reconnu que son idée d'une



Cette photo de Philippe Maeder est tirée d'un album qui vient de paraître aux Editions d'En Bas, et qui réunit des textes et des photos témoignant de la portée de cette fameuse journée du 14 juin 1991. *Mieux qu'un Rêve, une Grève*, par Ursula Gaillard, 144 p., 100 photos et illustrations, Frs. 29.-, à commander aux Editions d'En Bas, case postale 304, 1000 Lausanne 17.

adaptation formelle n'est pas la bonne: les femmes maintiennent leurs revendications d'une égalité matérielle et de rentes indépendantes de l'état civil:

- l'assurance-maternité: le CF promet un projet pour cette législature...
- le travail de nuit et du dimanche: pas de réponse concrète de la part des conseillers fédéraux, qui semblent ne s'être pas encore fait de religion à ce propos, malgré des délais de décision qui se rap-

prochent (Convention de l'OIT);

- les caisses maladie: quelques bons points: mêmes cotisations pour hommes et femmes, et bientôt, publication d'un projet de révision de l'assurance maladie;

- les caisses de pensions: bonne nouvelle aussi, le CF a l'intention de faire avancer la question du libre passage dans la PP.

Le droit communautaire pourrait également forcer quelques améliorations...

- les actions positives pour la promotion des femmes au sein de l'administration fédérale: F. Cotti a rappelé que les quotas prenaient pied dans l'administration fédérale, mais de préférence pas sous l'impulsion contraignante d'ordonnances...

Telles sont les suites probables de l'« avertissement » (selon la formule des grévistes) donné au gouvernement par la grève du 14 juin. Les initiatrices du mouvement ne renoncent pas à l'idée de fêter l'an prochain le 1^{er} anniversaire de la

grève, pour rappeler aux édiles leurs promesses et leurs devoirs.

Paroles, paroles...

Plus individuellement, les conséquences du 14 juin sont difficiles à mesurer. A titre de coup de sonde, qu'est-il advenu par exemple des promesses faites à deux employées d'une fabrique d'horlogerie, au cours de l'émission *Temps présent* consa-

crée à la grève des femmes? Notre enquête n'a rien révélé de très encourageant. Rappelons que l'interlocuteur des deux employées avait promis (devant la caméra de *Temps présent*) un réexamen de leur salaire en fonction de celui de leurs collègues masculins. Pour l'une d'elles, la question de l'égalité semble être dépassée – du moins aux yeux de l'intéressée – puisque elle n'a plus aujourd'hui de collègue masculin faisant un travail identique au sien...

Elle espère toutefois encore une augmentation de salaire avant la fin de l'année, mais en tant qu'augmentation, ou adaptation au renchérissement, et non plus en tant qu'égalisation.

«Je l'espérais encore ce mois-ci, nous a-t-elle répondu fin octobre, mais j'ai reçu ce matin ma fiche de paie, qui ne révèle aucun changement... J'attends la fin de l'année pour revenir à la charge, mais c'est vrai que nos revendications tombent au mauvais moment: c'est la récession, et l'on parle de licenciements...»

Pas le moment non plus, sans doute, pour la deuxième employée, responsable d'atelier dans la même usine. Une différence de 10% a été constatée entre son salaire et celui de ses collègues masculins occupant, ou ayant occupé, le même poste qu'elle.

D'autre part, contrairement à plusieurs de ses collègues féminines, elle possède un diplôme qui exclut toute discrimination en fonction de ses qualifications. «Ils nous ont dit qu'il fallait attendre; alors, ne voyant rien venir en septembre et en octobre, j'espérais pour le 1^{er} novembre.» En vain; sa dernière fiche de paie n'a annoncé aucun changement, et ses derniers espoirs se reportent, pour elle aussi, sur la nouvelle année...

Souvenirs, souvenirs...

Pour le moment, les traces les plus tangibles du 14 juin sont les publications auxquelles la grève a donné lieu. Un livre vient de paraître aux Editions d'En Bas, intitulé *Mieux qu'un Rêve, une Grève* (voir photo). Une exposition de photos a lieu en ce moment à la Galerie Basta à Lausanne (voir p. 28).

Le collectif genevois du 14 juin prépare de son côté une brochure recensant les manifestations qui se sont déroulées dans le canton ce jour-là.

Il souhaite recueillir également des témoignages, des souvenirs et des photos. Toutes contributions seront bienvenues, dans la mesure où elles parviennent le plus rapidement possible au collectif de rédaction.

(Contact: Alda de Giorgi, 17, rue des Grottes, 1202 Genève.)

Corinne Chaponnière



Diem Huyen Dentan.

Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans les entreprises ou les administrations requiert des qualités athlétiques.

«On n'a rien sans rien» dit le dictionnaire populaire. D'accord, mais quand le parcours professionnel de Madame est semé d'embûches, on peut légitimement être habitée d'un sentiment d'injustice, pire, d'impuissance. Après le fameux: «mais que veulent-elles donc?», on entend ça et là: «mais que veulent-elles encore?»

Le mouvement Des paroles aux Actes – plus connu sous le nom de Pacte – né en 1988 en Suisse romande a bien compris ce que veulent les femmes: une égalité des chances dans l'accès aux emplois et aux carrières qui paraissent surtout être l'apanage des hommes! Aujourd'hui, plus de 70 entreprises et certaines administrations de toute la Suisse ont adhéré au mouvement, s'engageant par là à tout mettre en œuvre pour promouvoir la collaboration des femmes dans leur entreprise respective.

Récemment, la Ville de Lausanne, membre de Pacte, a tenu à faire le bilan, une année après l'engagement d'une déléguée à l'Egalité. «Peut faire mieux», c'est le bref constat de Madame Dentan... mais il se trouve toujours quelqu'un pour rappeler «qu'avant c'était pire».

Informers tous azimuts, organiser des rencontres et des séances de sensibilisation avec le personnel, étudier la classification des tâches, Diem Huyen Dentan ne ménage ni son temps ni ses efforts. Pourtant ce n'est pas sans ironie que quelques-uns et quelques-unes accueillent ses initiatives. «Il n'est pas rare, précise-t-elle, que certaines femmes arrivées à un poste élevé fassent preuve de désintérêt total voire de mépris à l'égard de collègues féminines désireuses elles aussi d'atteindre un échelon supérieur. Ça laisse perplexe...»

Quant à la campagne menée en faveur de l'utilisation du féminin et du masculin pour la rédaction des offres d'emploi, «on a essayé de la tourner en bourrique», avoue Madame Dentan. Quelques succès tout de même: une inspectrice des denrées alimentaires au Service de l'Hygiène a été nommée l'été dernier. C'est une première! «Il reste fort à faire (suivi d'un profond soupir), car si les inégalités flagrantes n'existent plus, on s'aperçoit tout de même qu'au niveau de la

Madame, c'est vous le chef?

promotion des femmes il faudra encore du temps pour permettre aux mentalités d'évoluer». Et si Madame Egalité avoue ne pas être contre les méthodes douces, elle ajoute aussitôt «à force de ne rien vouloir brusquer, les situations perdurent. Ne doit-on pas parfois donner un coup de pouce au destin plutôt que le subir?»

Passez-moi le patron...

Mireille Schick, elle, n'a pas du tout l'intention de subir quoi que ce soit et elle l'a fait savoir. Invitée à s'exprimer en tant qu'adjointe administrative à la Direction des Travaux de la Ville de Lausanne, elle a retracé le parcours professionnel qui lui a permis d'occuper aujourd'hui une fonction de cadre. Non, à l'entendre, la promotion des femmes dans une entreprise ne coule pas de source, et n'a rien à voir avec un long fleuve tranquille. Il s'agirait plutôt de savoir descendre les rapides sans prendre l'eau. Depuis son arrivée à la Direction des Travaux en 1986, peu de choses lui ont été épargnées, mais son récit empreint d'une immense dose d'humour en a tout de même fait sourciller quelques-uns dans la salle...

Les séances de travail commençaient par «Bonjour Messieurs»..., ou un interlocuteur au téléphone lui demandait de bien vouloir lui passer le patron, Monsieur Schick, etc...

«Les femmes sont réticentes à parler de leur salaire, par conséquent il est difficile de prouver qu'elles sont discriminées, et lorsqu'elles revendiquent leurs droits, elles se font bloquer la promotion!»

De la suite dans les idées, Mireille Schick n'en manque pas. Si sa critique est aisée, elle apporte aussi quelque remède, notamment «engager des chefs ouverts d'esprit et ne craignant pas les femmes (sans rire!), et informer les décideurs afin qu'ils luttent contre les réflexes archaïques et tribaux de leurs subalternes».

De ces propos francs et directs, mon voisin, chef de service, ne s'en est pas offusqué. «Pour être clair, c'est clair. Message reçu» a-t-il précisé.

Pour un peu, en bon Vaudois, il m'aurait dit «à la bonne vôtre!»

Nicole Ruchti

Libre passage

Initiative pour le libre passage entre les caisses de prévoyance professionnelle: la Commission du Conseil national en propose le rejet, bien qu'elle l'approuve sur le fond. Elle estime que la question doit être réglée par une loi et non par un article constitutionnel. Elle demande au Conseil fédéral de préparer sans tarder un projet de loi.

Femmes ingénieurs

Fondation d'une association

L'Association suisse des femmes ingénieurs vient d'être fondée sur l'initiative du groupe Ingénieurs et avenir et la Société suisse des ingénieurs et architectes SIA.

Cette association, qui regroupe des femmes ingénieurs de toutes branches, a pour objectif

de rendre plus attractive la profession d'ingénieur pour les femmes et de défendre les intérêts des femmes ingénieurs dans le public.

Etant donné l'importance grandissante des femmes ingénieurs, il est important de créer une plate-forme pour l'échange d'expériences et qui permette aux jeunes filles qui s'intéressent à cette profession de trouver immédiatement des contacts avec des femmes exerçant la profession d'ingénieur.

L'Association des femmes ingénieurs permettra aussi d'améliorer les conditions de travail pour les femmes dans ce domaine.

Un service d'information, des symposiums, séminaires et autres manifestations stimuleront les jeunes filles à s'intéresser à une carrière d'ingénieur.

(communiqué)

p.a. Mme Andrea Leu
Freigutstrass 24
8027 Zurich
Tél. (01) 201 73 00
Fax (01) 202 93 20

Suites de Nairobi

Volonté réelle

Les objectifs fixés par la Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes (Nairobi 1985) sont loin d'être atteints en Suisse.

Toutefois, le groupe interdépartemental chargé d'évaluer l'application des 70 recommandations proposées par la Conférence estime que les résultats obtenus sont déjà réjouissants et qu'il y a une réelle volonté de mettre en œuvre ces recommandations.

Rappelons qu'elles visent principalement, en ce qui concerne la Suisse, à donner les mêmes chances aux femmes qu'aux hommes dans l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, la santé et la sécurité sociale. Le groupe de travail, composé de onze représentants de divers offices fédéraux, va poursuivre son effort, dans la perspective de la prochaine Conférence (Pékin ou Vienne en 1995), il établira un nouveau rapport dans deux ans environ.

Rectificatif

L'article intitulé « Solidarité féminine, femmage aux sortantes » (page 5, No de novembre) comporte en conclusion (à la suite d'un mystère inexplicable) une phrase

– que, d'une part, je n'ai pas écrite et dont le ton ne convient pas à ce qui précède, et,

– qui, d'autre part, comporte une grossière erreur de vocabulaire « Conseil d'Etat » au lieu de « Conseil des Etats »!

Simone Chapuis-Bischof

Femmes

S U I S S E S

Le journal des femmes
qui n'ont
pas froid aux yeux.



L'Ecole des hautes études commerciales met au concours un poste de

Professeur d'intégration européenne

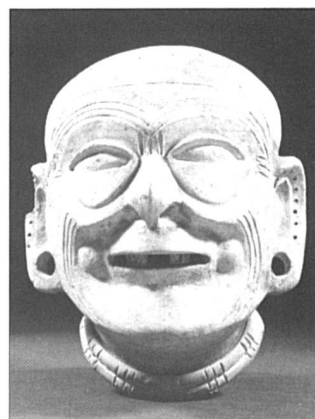
Enseignement principal centré sur des cours d'intégration européenne, pour les étudiants du programme de licence en sciences économiques, qui comprend également un cours de base de faits et institutions économiques ainsi qu'un cours à définir avec le candidat. Poste en principe à plein temps, mais enseignements éventuellement répartis entre plusieurs personnes.

Entrée en fonction: 1er septembre 1992.

Exigences: doctorat, travaux publiés relatifs aux matières enseignées, expérience professionnelle pertinente.

Avant de déposer sa candidature munie de deux références scientifiques et pédagogiques (délai: 15 janvier 1992), demander le cahier des charges du poste à M. prof. O. Blanc, Doyen de l'Ecole des HEC, BFSH 1, CH - 1015 Lausanne, tél. 021/692 41 36.

Soucieuse de promouvoir l'accès de femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.



L'Equateur

La terre et l'or

du 25 octobre 1991 au 26 janvier 1992



Route du Signal 2 • 1018 Lausanne • Tél. (021) 20 50 01

Du mardi au dimanche: 10 h-13 h et 14 h-18 h. Fermé les mardis 24 et 31 décembre, ouvert 25, 26 décembre 1991, 1^{er} et 2 janvier 1992.
Jeudi: nocturne jusqu'à 22 h. Visites commentées mardi soir à 20 h.